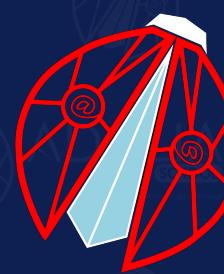


Formation ouverte aux personnes  
en situation de handicap 



Matériel pédagogique  
offert à hauteur de 500€  
dans le cadre des  
contrats d'apprentissage



**ADALIA**  
**SCHOOL**

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS



# MANAGER D'UNITE MARCHANDE

Titre Professionnel - Niveau 5 (BTS/DUT)



TITRE RNCP 38676  
EN DATE E 26-02-2024

Ce titre professionnel est certifié par le ministère du plein emploi et de l'insertion  
**en alternance**

232 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT - 57970 YUTZ

03 82 51 85 99 | [adalia.cfa@gmail.com](mailto:adalia.cfa@gmail.com)



**SCAN  
ME**

# OBJECTIFS



# QUEL PUBLIC

Le Manager d'Unité Marchande est responsable d'une unité marchande dans un environnement omnicanal. Dans un marché compétitif, son rôle consiste à développer les ventes de l'unité marchande en alignment avec la stratégie marketing de l'enseigne. En utilisant les informations commerciales du marché, il élabore des plans d'action, gère le centre de profit et anime son équipe pour satisfaire et fidéliser la clientèle.



## PRÉREQUIS

- Avoir entre 18 et 29 ans.
- Les candidats doivent être titulaire d'un diplôme de niveau BAC minimum ou d'une certification professionnelle d'un niveau équivalent (niveau 4).
- Tests et Entretien de motivation
- Pas de limite d'âge pour les personnes reconnues comme travailleur handicapé

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires pour travailler dans le domaine de la vente et du commerce.

Elle convient également aux personnes ayant déjà une expérience professionnelle dans ce domaine et souhaitant se perfectionner.



## PROGRAMME

**CPP1 : Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal**

**CPP2 : Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande**

**CPP3 : Manager l'équipe de l'unité marchande**

**Passerelles :** Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur :

- Bachelor commerce et management (niveau 6) (Bac +3)



## FORMATION PRISE EN CHARGE

En contrat d'apprentissage et de professionnalisation : la formation est prise en charge à 100 % par l'employeur via le financement OPCO  
Salaire en apprentissage est de 43 % à 100 % du SMIC.

## SUIVI ET ÉVALUATION DU RÉSULTAT

Le suivi de la formation est assuré par des formateurs spécialisés dans le domaine de la vente et du commerce. Les candidats bénéficient également d'un accompagnement personnalisé tout au long de la formation.

L'évaluation du résultat est réalisée par des épreuves écrites et orales ainsi que par la présentation d'un projet professionnel.

Une mise en situation professionnelle (3H30), Un entretien technique (30MIN), Un entretien final (20MIN)

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

## DURÉE & RYTHME DE LA FORMATION

La durée de la formation Titre Professionnel Manager d'unité marchande est de 12 mois à 15 mois.

1J EN FORMATION / 4J EN ENTREPRISE

Formation en présentiel.

La formation peut démarrer tout au long de l'année / **Rentrée chaque mois.**

## DÉBOUCHÉS

- Manager de rayon
- Manager d'espace commercial
- Manager de surface de vente
- Manager d'univers commercial
- Manager de rayon fabrication alimentaire/ frais
- Manager de rayon non alimentaire ou alimentaire/sec
- Responsable/animateur
- Responsable de magasin
- Gestionnaire de centre de profit
- Chef de rayon
- Responsable de boutique

## CODES ROME

- D1502 - Management/gestion de rayon produits alimentaires
- D1503 - Management/gestion de rayon produits non alimentaires
- D1301 - Management de magasin de détail
- D1509 - Management de département en grande distribution